RAPPORT D'ACTIVITÉ

UR des CIDFF

Franche-Comté

UR-CIDFF
Union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Franche-Comté

2017

LE RÉFLEXE ÉGALITÉ
www.infofemmes.com

LE RAPPORT MORAL **de la Présidente**

Lors de notre dernière assemblée générale, je vous avais fait part de l'enjeu pour 2017 à mener de front deux étapes structurantes pour notre Union régionale, à savoir la création d'une association de préfiguration pour le département du Doubs et la création de la Fédération Régionale des CIDFF Bourgogne Franche-Comté.

Un an après où en sommes-nous ?

Dans notre réseau, lorsqu'un CIDFF est contraint de cesser ses activités, notre Fédération Nationale et le service central des Droits des Femmes cherchent à organiser dans les meilleurs délais la reprise de l'activité d'accueil et d'information des femmes en prenant appui sur les CIDFF des départements voisins. Dans le cas du CIDFF 25, dont la mise en liquidation a été prononcée en décembre 2015, cette mission a été confiée à l'Union régionale de Franche-Comté. Cette solution a permis, notamment grâce au soutien actif des partenaires et des collectivités territoriales de redémarrer les activités d'accueil des femmes dès le mois d'avril 2016. Comme nous nous y étions par ailleurs engagées, nous avons procédé au recrutement et à l'accompagnement au cours de l'année d'une équipe de bénévoles qui ont travaillé à la constitution de la nouvelle association.
Les statuts ont été déposés et l'IDEFF 25 - INFO DROITS ÉGALITÉ FEMMES FAMILLES - a été créée par décret au JO du 13 septembre 2017.
Dès l'automne 2017, l'IDEFF 25 a ainsi pu déposer ses propres dossiers de demandes de financements pour l'exercice 2018 et a démarré officiellement ses activités au 1er janvier 2018 autour de l'équipe de salariées que l'Union régionale avait recrutée dès 2016.
A ce stade, l'association, vous l'aurez compris, n'est pas à proprement parler un CIDFF. Elle en remplit toutes les missions mais devra satisfaire aux exigences imposées par l'Etat pour obtenir un agrément. Cela suppose d'adhérer à la charte de la FNCIDFF, d'inscrire ses activités dans la feuille de route élaborée dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui fixe les axes d'intervention des CIDFF, et de répondre aux exigences d'évaluation posées conjointement par le réseau des CIDFF et les services de l'Etat. La demande d'agrément sera déposée par l'IDEFF25 en fin d'année 2018, à l'occasion de la renégociation nationale triennale des agréments de l'ensemble des CIDFF du territoire.

Concernant la création de la Fédération Régionale Bourgogne Franche-Comté, nous n'avons pu la finaliser avant la fin de l'exercice 2017, considérant d'une part la pertinence de respecter le calendrier des exercices comptables et d'autre part, l'intérêt de structurer l'étape de création et de reprise de l'activité dédiée au département du Doubs par l'IDEFF. Pour autant, certaines étapes ont été franchies : la dissolution de l'Union régionale des CIDFF de Bourgogne a ainsi été actée en fin d'année.
La collaboration entre les deux réseaux s'est poursuivie et a fait l'objet de rencontres régulières entre les élues et les salariées des huit départements. Des journées de formation ont été organisées et un travail collaboratif s'est instauré au travers de la deuxième édition d'une offre commune de formation, la mise en œuvre d'activités autour du 8 mars et du 25 novembre et l'élaboration d'outils de communication harmonisés.
Une culture de travail régional se met progressivement en place malgré les distances et les différences.

A ce propos je voudrais saluer l'implication et le soutien des élues au cours de cette année atypique, remercier toutes les salariées qui s'investissent au quotidien dans des situations de travail parfois difficiles pour que chaque femme qui pousse la porte d'un CIDFF trouve, au-delà des réponses qu'elle est venue chercher, un accueil individualisé et une prise en charge globale de sa situation. Un grand merci aussi à Madame Oberson pour son professionnalisme et sa disponibilité dans cette année majeure pour notre réseau régional.

La création de la Fédération devrait se concrétiser dans les semaines à venir. Au-delà de l'aspect administratif que revêt cette création c'est, partant d'un diagnostic partagé sur les besoins des femmes de ce grand territoire, à la fois rural et urbain, sur les attentes des partenaires en termes de réponses innovantes, et sur les capacités de chaque CIDFF à y répondre, à un travail d'élaboration et d'écriture d'un projet stratégique commun que les huit départements sont invités. Nous serons au rendez-vous !

L'égalité entre les femmes et les hommes inscrite dans la loi peine encore à se concrétiser réellement. Aussi, nous savons les enjeux à porter ensemble une expertise et des réponses à l'échelon du territoire qui tiennent compte certes des particularités locales mais qui offrent aux femmes une réponse harmonisée, cohérente et aux partenaires une vision claire de nos objectifs et de l'appui qu'ils peuvent trouver auprès de nous pour développer leur politique en matière d'égalité.

Nicole CHARLES
Présidente de l'Union Régionale des CIDFF de FC

PRÉSENTATION DU **RÉSEAU**

Fondée en 1972 à l'initiative de l'État, la Fédération nationale des CIDFF est signataire d'un contrat d'objectifs et de moyens avec l'État. La Fédération nationale est un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle représente les CIDFF auprès des instances nationales, européennes et internationales.

La Fédération Nationale des CIDFF assure la coordination nationale des 106 CIDFF. Répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et des outre-mer, les CIDFF animent plus de 1 500 permanences de proximité, en milieu urbain et rural. Le réseau des CIDFF informe près de 500 000 personnes et délivre près de 950 000 informations chaque année.
La mission des CIDFF est reconnue dans le code de l'action sociale et des familles. Le décret du 23 décembre 2015 précise leur champ d'action qui se situe dans le domaine de l'accès aux droits : informer, orienter et accompagner les femmes en particulier et les familles, dans la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité, l'emploi, la création d'entreprise, la citoyenneté, la santé et la sexualité.Tête de réseau, la Fédération Nationale, propose des services qui permettent aux CIDFF de professionnaliser leur action : un centre de ressources documentaires en ligne, un service de formation, une veille juridique, un service statistiques qui agrège et analyse les données statistiques recueillies auprès des CIDFF. La Fédération Nationale des CIDFF élabore des outils adaptés aux pratiques professionnelles de son réseau : guides, support de communication, référentiels métiers. Régulièrement associée à des programmes européens, elle lance et promeut des actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle crée des partenariats à même d'être déclinés localement. Actrice et observatrice des évolutions de la société, la Fédération Nationale organise des journées thématiques, colloques ou séminaires animés par des experts reconnus dans leur domaine de compétence.

Enfin, la Fédération Nationale des CIDFF travaille en étroite collaboration avec l'administration centrale du Service des droits des femmes et de l'égalité ainsi qu'avec ses services déconcentrés. Elle est régulièrement auditionnée par les commissions parlementaires chargées des droits des femmes (Assemblée nationale, Sénat, Conseil économique, social et environnemental) pour livrer sa connaissance des problématiques émergentes concernant les femmes et les familles.

PRINCIPALES ACTIVITÉS
du réseau des CIDFF BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ 2017

LES PRINCIPAUX CHIFFRES CLEFS DE L'ACTION DES CIDFF BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Promotion des droits des femmes et des familles

10 566 entretiens juridiques en faveur de 77% de femmes

38 436 réponses apportées aux femmes et aux familles dans un cadre déontologique partagé

Droit de la famille : 36.6%
Droit pénal : 18.3%
Droits et procédures : 17.6%
Informations techniques et pratiques : 14.3%
Droit du travail : 9.8%
Droits et aides sociales : 2.2%
Santé : 1.2%

5 CIDFF- de la région BFC engagés sur le dispositif de Garantie des Impayés de Pension Alimentaire (GIPA) en partenariat avec les Caisses d'Allocations Familiales.

45 sessions engagées au titre de l'action «Parents après la séparation»

Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes

1 113 femmes victimes de violences, accueillies et accompagnées au titre de divers dispositifs : LAEO - Accueil de jour - Référent violences - Accompagnement juridique renforcé - Tél. Grave Danger (TGD) CHRS - …

224 professionnel.le.s *(brigades de gendarmerie, services de police, travailleurs sociaux relevant des Conseils départementaux, professionnel-le-s de santé…)* **formé.e.s à la problématique des violences faites aux femmes** *(repérage de problématique de violences, prise en charge des victimes, évolution législative …)* **à l'occasion de 11 sessions de formation.**

Sensibilisation et éducation à l'égalité f/g

206 sessions d'éducation à l'égalité filles-garçons en faveur de **4 572 élèves** (écoles primaires, collèges et lycées).

DES ACTIONS PHARES EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Accompagnement vers l'emploi des femmes et levée des obstacles spécifiques rencontrés par le public féminin

208 instructions de demandes d'aides à la mobilité professionnelle (spécificité de programmation du CRFC), dont **84% aboutissent** à une aide financière.

1 730 femmes informées au titre de leur insertion socioprofessionnelle.
167 suivis au titre du PLIE (CIDFF 90), actions collectives innovantes au titre des programmes «Oser l'industrie» et «Oser se projeter» (CIDFF 70).

DES SPÉCIFICITÉS D'INVESTIGATIONS POUR LES CIDFF

CIDFF 90

• La gestion d'un LAEP :

422 parents accueillis sur **80 demi-journées** dédiées à l'accueil des enfants et des parents.

CIDFF 70

• L'éducation à la vie affective et sexuelle :

95 sessions auprès de **1 830 élèves** issu.e.s de **19 établissements** scolaires de la Haute-Saône.

• L'éducation à la citoyenneté et la prévention des comportements à risques au travers l'exposition «Paroles en tête» :

85 sessions en faveur de **963 jeunes**.

CIDFF 39

• Le soutien des femmes dans l'accès à des micro-crédits bancaires,

• La structuration d'un point info santé.

JOURNÉE RÉGIONALE DES CIDFF BFC DU 9 OCTOBRE 2017
DIJON

49 participant.e.s (salariées et élues)

AUTOUR DE LA LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION

PROGRAMME

L'engagement des CIDFF dans la lutte contre le système prostitutionnel

Jacqueline BONGARD et Nicole CHARLES,
Présidentes des UR des CIDFF Bourgogne et Franche-Comté

L'état du droit et ses éventuelles évolutions

Catherine PHILIPPE, Docteur en droit, spécialiste en droit de la famille et Alice ELCHEICK, Doctorante en droit

Les réalités de la prostitution
(pluralité des formes de prostitution, chiffres clefs, impacts sur les victimes, évolution de la prostitution …)
et **l'action des réseaux associatifs**
« LE PAS » et « LE MOUVEMENT DU NID »

avec l'intervention de Thomas HUARD, chef de service ADEFO – CHRS le PAS- et Claire KOENIG, bénévole au Mouvement du Nid (diagnostiquer les problématiques de prostitution et de traite des êtres humains et accompagner les victimes …)

Les 4 axes
de la loi du 13 avril 2016
visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

La loi du 13 avril 2016 s'inscrit dans une visée abolitionniste.

En ce sens :

- elle renforce la lutte contre le proxénétisme,
- elle responsabilise les clients et interdit l'achat d'actes sexuels,
- elle propose une prise en charge globale des personnes en situation de prostitution qui souhaitent rompre l'activité,
- elle comprend des mesures de prévention des pratiques prostitutionnelles, notamment chez les jeunes.

PAPA,
IL A DISPUTÉ
TRÈS TRÈS FORT
MAMAN.
Le CIDFF peut vous aider

N'ACCEPTEZ QUE LES FLEURS,
PAS LE RESTE.
Les violences psychologiques
et verbales
sont aussi graves que les coups.
Ne restez plus
sous son emprise.
Le CIDFF peut vous aider

« La prochaine fois
je le quitte, promis. »
Suzanne, 61 ans.
Pour qu'il n'y ait pas de prochaine fois, parlez-en.
Le CIDFF peut vous aider

SORS LES POUBELLES
FAIS LE MÉNAGE
TU ES BONNE A RIEN VA-T'EN
SOIS PAS SI LENTE
GROS LAIDERON
MAUVAISE MÈRE
BOUGE TOI UN PEU
ESPÈCE DE
BOUDIN TU ES RIDICULE
NE ME PARLE PAS
PAUVRE FILLE BONICHE
TU M'ÉNERVES
Le CIDFF peut vous aider

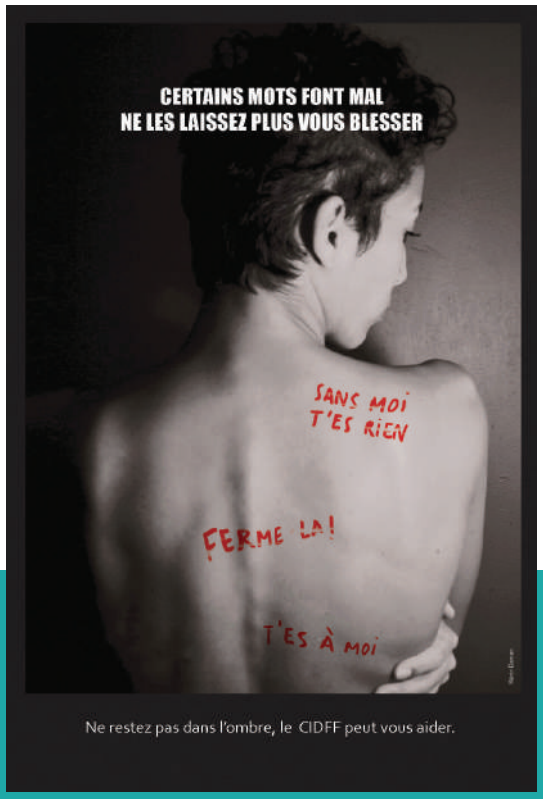

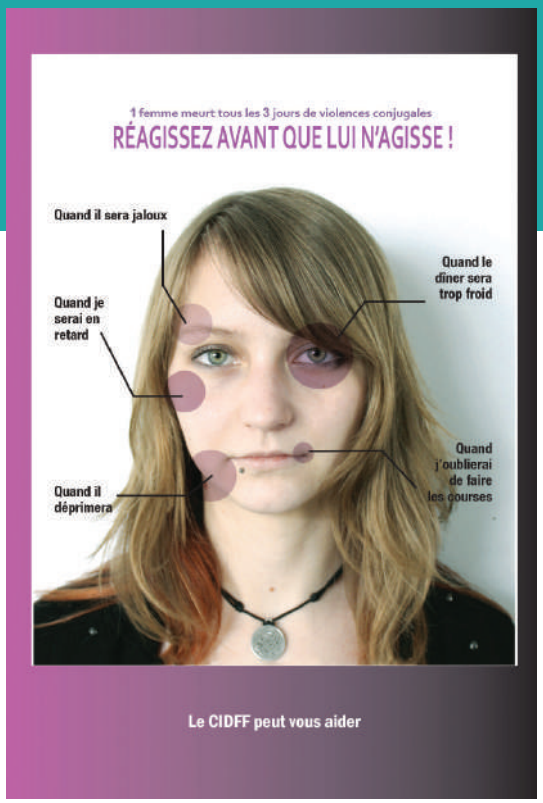

Les CIDFF de la région
ré-éditent des cartes postales
créées par le CIDFF de la Nièvre
pour sensibiliser
aux enjeux des violences au sein du couple
et informer
sur les missions de notre réseau
dans la lutte
contre les violences faites aux femmes.

L'EXPOSITION « BIEN DANS LEUR GENRE » INVESTIT LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ POUR DÉBATTRE DES ENJEUX LIÉS À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

utopique

CÔTE D'OR	
DIJON	Rectorat Académie de Dijon
QUETIGNY	Animation autour du 8 mars et d'une journée de formation CLSPD
DOUBS	
BESANÇON	Passage PASTEUR autour du 8 mars, Collège Camus, Collège Diderot, Collège Clairs Soleils, UFR SJEFG (faculté de droit)
ISLE-SUR-LE-DOUBS	Collège Paul Elie Dubois
MONTBÉLIARD	IDEIS
SOCHAUX	Maison des Jeunes et de la Culture de Sochaux
ST HIPPOLYTE	Collège Olympe de Gouges
HAUTE-SAÔNE	
ARC-LES-GRAY	Mission Locale Espace Jeunes
FROTTEY-LÈS-VESOUL	PHAJ
GRAY	PHAJ
LURE	Mission Locale Espace Jeunes
LUXEUIL-LES-BAINS	Fête de la Fraternité - Mission Locale Espace Jeunes
VAUVILLERS	Collège de Vauvillers
VESOUL	Maison de l'Adolescence - Mission Locale Espace Jeunes, groupe de formation mobilisé autour du projet « OSER L'INDUSTRIE », lycée Luxembourg, PSA, lycée agricole LEGTA, club de prévention, stage SPIP dans le cadre de «La responsabilisation des auteurs de violences»
JURA	
BLETTERANS	Collège de Bletterans
TAVAUX	Collège de Tavaux
NIÈVRE	
FOURCHAMBAULT	Collège de Fourchambault
SAÔNE ET LOIRE	
AUTUN	Collège de la Châtaigneraie
CHALON-SUR-SAÔNE	Épicerie Sociale
TERRITOIRE DE BELFORT	
BELFORT	EPIDE, lycée Courbet, MIFE
YONNE	
AUXERRE	École primaire Courbet, «Le Phare»

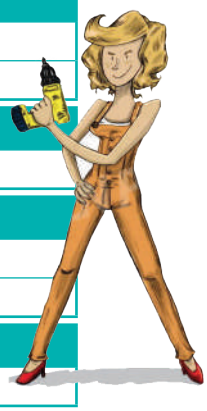

LES CIDFF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE SUR LE CHAMP DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

18 journées de formation engagées en faveur de professionnel.le.s d'horizons divers :
travailleurs sociaux des Conseils départementaux, CCAS, Centres sociaux, CAF, professionnel.le.s de l'entreprise PSA Peugeot Citroën de VESOUL, professionnel.le.s de santé du CHU, CENTRE d'Action Médico-sociale précoce, associations diverses …

12 thématiques phares déployées sur 11 villes

AUXERRE
BELFORT
BESANCON
CHALON SUR SAÔNE
DIJON
LONS LE SAUNIER
MÂCON
MONTBÉLIARD
NEVERS
PONTARLIER
VESOUL

L'Union Régionale des CIDFF référencé organisme de formation selon la procédure DATA DOCK depuis le 29 août 2017.

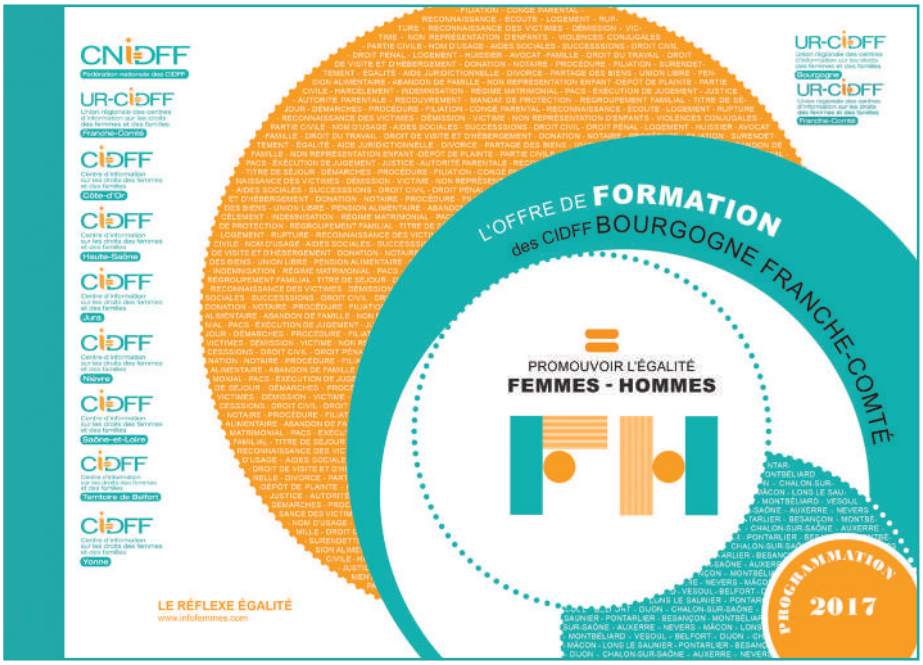

COÛT DE LA FORMATION :
1 journée **170 €**
2 journées **300 €**

Formations **sur mesure** possibles auprès de groupes constitués au sein de la structure accueillante

L'ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE
des CIDFF de Franche-Comté

LA GESTION DU DISPOSITIF D'AIDE À LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET SON IMPACT SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS (OU DE RETOUR) A L'EMPLOI

Situation des femmes au moment de la demande de l'aide à la mobilité	Total	Taux par catégorie
Demandeuses d'emploi	39	25
En situation de formation	67	42
En situation d'emploi dont CDD dont CDI Temps complet Temps partiel	53 46 7 14 39	33 87 13 26 74
Total	159	100

Nature des aides /taux par catégorie *(sur l'ensemble des 159 attributions sur 2017)*	
Permis + cours de conduite	34
Déplacements	75
Garde et cantine	16
Equipements, réparations de véhicule et assurance voiture	34

Situation au moment des relances téléphoniques	Total	Taux par catégorie
Demandeuses d'emploi	20	22
En situation de formation	14	15
En situation d'emploi dont CDD dont CDI Temps complet Temps partiel	57 41 16 29 28	63 72 28 51 49
Situation inconnue (non joignable)	68	42
Total	159	100

L'évaluation de l'impact du dispositif d'aide à la mobilité est opérée 6 à 12 mois après l'attribution de l'aide.

En conséquence, les données présentées ci-dessus portent sur l'impact des attributions financières de 2016.

PERSPECTIVES 2018

Généraliser le dispositif d'aide à la mobilité des femmes sur la région Bourgogne Franche-Comté

L'aide à la mobilité est en premier lieu sollicitée par des femmes en situation d'accès à une formation (42%) ou en situation d'accès à l'emploi (33%).

Les conditions d'emploi des femmes qui sollicitent une aide financière sont marquées par la précarité (sur-représentation des CDD - 87% - et des temps partiels - 74% -).

Les aides financières soutiennent en premier lieu les frais de déplacement générés par l'entrée en formation ou l'accès à un emploi (47%).
Le passage du permis de conduire ou le financement de frais liés à la réparation des véhicules personnels constituent à part quasi équivalente le second objet des aides allouées (respectivement 17 et 16%)

L'aide à la mobilité constitue un levier pour l'insertion professionnelle des femmes :

L'aide financière participe directement à la sécurisation des parcours de formation. En effet, parmi les femmes recontactées en situation de formation au moment de leur demande de soutien, une seule parmi elles a abandonné sa formation.

La qualification des femmes participe pleinement à leur insertion dans l'emploi. 6 à 12 mois après l'attribution de l'aide financière, les femmes sont ainsi près de 2 fois plus nombreuses à exercer une activité professionnelle (63% contre 33% au moment de leur sollicitation auprès des CIDFF).

Leurs conditions d'emploi demeurent toutefois précaires, marquées par des contrats à durée déterminée (72%). On note toutefois une évolution des volumes d'activité des femmes, avec un niveau d'activité à temps plein situé à 51% (contre 26% au moment de leur prise en charge au sein des CIDFF).

Plus de 8 femmes sur 10 obtiennent leur permis dans l'année suivant l'attribution de l'aide financière; ce qui constitue incontestablement un levier pour leur insertion professionnelle. Plus généralement, l'acquisition du permis de conduire garantit leur accès à l'autonomie au plan personnel et familial.

Le niveau moyen d'attribution financière se situe à hauteur de 357 euros par femme.

LE RÉSEAU DES CIDFF ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES EN FAVEUR DE L'ACCÈS AUX DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

2017 : le ralliement d'un nouveau point d'émission en visio-entretien avec l'engagement de la MSAP d'Amancey

Les CIDFF de la **Saône et Loire** et de la **Nièvre** engagés dans le transfert du projet pour mieux mailler leur département rural

DÉPARTEMENT DU DOUBS

- AMANCEY
  Maison de services au public
  13, rue du Four
- BELLEHERBE
  Maison de services au public
  1, allée des Sapins
- QUINGEY
  Maison de services au public
  15, place d'Armes

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

- BOUHANS ET FEURG
  Mairie - CC Val de Gray
  32 Grande Rue
- CHAMPAGNEY
  Maison de services au public
  PIJ - CC de Rahin et Chérimont
  Place Charles de Gaulle
- CORBENAY
  Maison de services au public
  PIJ - CC de la Haute-Comté
  57, rue des Ballastières
- FRETIGNEY ET VELOREILLE
  Maison de services au public - Mairie
  21 Grande Rue
- JUSSEY
  Maison de services au public
  Pré Jean Roche
- LAVONCOURT
  Maison de services au public
  12, rue du Tire Sachot
- QUERS
  Maison de services au public
  CC du Triangle Vert
  1 bis rue de l'Église
- RIOZ
  Maison de services au public du Pays des 7 rivières
  Place du Souvenir Français

Fermeture de la borne visio-service installée au sein de l'association Agate Paysages à OUNANS sur 2017

À noter !

POINT visioservices FRANCHE-COMTÉ
http://visioservices.franche-comte.fr

80,17% des entretiens
sont conduits en direction des femmes

L'évolution de l'activité conduite en visio-entretien confirme la pertinence de ce biais technologique pour ancrer des services de proximité au sein des maisons de services aux publics

	Calendrier d'ouverture	2015	2016	2017	TOTAL
Nombre de permanences		18	84	77	179
RIOZ	28 sept. -15	14	46	45	105
JUSSEY	09 oct. -15	6	13	30	49
LAVONCOURT	14 oct. -15	2	9	1	12
OUNANS	09 nov. -15	0	7		7
BELLEHERBE	26 nov. -15	0	33	14	47
QUINGEY	01 déc. -15	2	20	16	38
CORBENAY	11 fév. -16		31	20	51
FRETIGNEY ET VELOREILLE	08 nov. -16		2	9	11
BOUHANS ET FEURG	15 nov. -16		9	13	22
CHAMPAGNEY	22 nov. -16		1	13	14
QUERS	29 nov. -16		2	16	18
AMANCEY nouveau !	21 sept. -17			5	5
Nombre de visio-entretiens		24	173	182	379
Nombre de réponses juridiques		132	994	1 027	2 153

La spécificité du portage des activités
SUR LE DÉPARTEMENT DU DOUBS

Pour rappel, L'Union Régionale des CIDFF de Franche-Comté s'est vue confier la conduite de la reprise des activités assurées par le CIDFF du Doubs, depuis sa mise en liquidation le 18 décembre 2015.

Depuis le 5 avril 2016, l'Union régionale a recruté une nouvelle équipe spécialement missionnée sur le département du Doubs pour conduire des activités d'informations juridiques, garantir l'accueil et l'accompagnement de femmes victimes de violences intrafamiliales et promouvoir des actions de sensibilisation et d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

I. ACCÈS AUX DROITS :
Des permanences juridiques de proximité en faveur des droits des femmes et des familles

1
numéro d'appel unique centralisé
03 81 25 66 69

Un fort niveau de demandes d'accès aux droits des femmes et des familles adressé à notre réseau

2 305 entretiens
ont été engagés sur l'exercice 2017
(contre 1510 en 2016)

- **1 734 entretiens physiques (75%)**
- **490 entretiens téléphoniques (21%)**
- **et 81 par email ou courrier (4%)**

Les retours de satisfaction des publics bénéficiaires des services juridiques de notre réseau (369 participations sur 2017)

83% des personnes qui ont répondu à l'enquête sur la qualité des services de l'association se disent **TRES SATISFAIT.E.S** et **13% SATISFAITES** en matière :

- du délai d'obtention d'un rendez-vous,
- des conditions d'accueil,
- de la durée de l'entretien,
- de la qualité d'écoute et disponibilité des professionnelles,
- de la clarté des informations transmises et réponses apportées à leur demande.

85,3% des communes de résidence des bénéficiaires en demande d'accès à leurs droits sont connues

93% résident dans le département du Doubs, dans **192 communes différentes** (sur 576 communes)

17,45% des entretiens se concrétisent en faveur de personnes résidant sur les quartiers prioritaires de la ville

Un niveau de déperdition de rendez-vous en légère augmentation au regard de l'activité 2016

Le niveau de déperdition (RDV pris mais non honorés) se situe à hauteur de 269 entretiens, soit 12% (contre 10% sur 2016)

22

lieux de permanences juridiques délocalisées avec régularité sur le département du doubs

Des niveaux de fréquentation qui attestent de besoins décentralisés

	Permanences	Entretiens
AUDINCOURT	**20**	**56**
BAUME-LES-DAMES	**20**	**70**
BESANÇON	**98**	**787**
• Clairs soleils	11	29
• Montrapon	10	32
• Palente	19	47
• Planoise	58	181
• Saint Claude	-	498
BETHONCOURT (depuis avril 2017)	**10**	**14**
EXINCOURT	**15**	**26**
HÉRICOURT	**16**	**41**
ISLE-SUR-LE-DOUBS	**11**	**24**
MAÎCHE	**11**	**39**
MONTBÉLIARD	**38**	**355**
• Petite hollande	-	275
• La chiffogne	38	80
MORTEAU	**20**	**61**
ORNANS	**10**	**28**
PONTARLIER	**81**	**370**
SOCHAUX	**18**	**41**
VALENTIGNEY	**12**	**23**
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES	**-**	**370**

Une stratégie complémentaire pour répondre au besoin de maillage du territoire :

l'expérimentation des visio-entretiens sur le département

	Depuis le lancement de l'opération	dont entretiens 2017
AMANCEY (depuis 09/2017)	**5**	**5**
BELLEHERBE (depuis 11/2015)	**47**	**14**
QUINGEY (depuis 12/2015)	**38**	**16**

Les grands indicateurs de typologie du public en demande d'accès aux droits

En grande majorité, les bénéficiaires sont des femmes (71,8%, soit 1 679 femmes).

Parmi les tranches d'âge les plus représentées, les personnes se situent :

- **entre 36 et 45 ans (25,3%),**
- **entre 26 et 35 ans (22,1%),**
- **suivies par les 46-55 ans (17,4%).**

Elles vivent seules à 57,8%.
Dans 30,1% des cas, elles vivent en couple et dans 10% des cas elles sont en cours de séparation.
85,2% du public reçu a au moins un enfant.

Les bénéficiaires de nos services sont majoritairement de nationalité française (82,5%).
14,7% sont de nationalité relevant d'un pays situé hors de l'Union Européenne.

Des juristes mobilisées sur la conduite de 2 305 entretiens pour répondre à 11 189 demandes juridiques sur différents champs du droit privé

- **39,7%** sur l'union, la rupture du couple, la famille et l'enfant (procédures de divorce, autorité parentale conjointe, garde des enfants et démarches à effectuer, notamment requête JAF, liquidation d'une indivision pour des couples qui étaient propriétaires d'un bien immobilier sans être mariés …),
- **21%** relèvent d'informations techniques et pratiques (rôle des professionnels de droit et règles applicables à leur profession, problématiques relatives aux impôts et au budget familial, aide à la rédaction de courriers…),
- **20,6%** sur le droit et la procédure en ces différentes branches (charge des dépends dans le procès au titre des frais de procédure, saisine du tribunal d'instance et conditions d'accès à l'aide juridictionnelle, droits de successions…),
- **12,9%** sur les violences en général (dépôt de plainte, procédure de divorce et condamnation de l'auteur des violences, protection des victimes de violences, accompagnement global et renforcé en faveur de femmes victimes …),
- **3,7%** sur le droit du travail, la formation et la création d'entreprise (licenciement, inaptitude au poste de travail, droit à la formation, congé parental…),
- **1,4%** sur les droits et aides sociales (contentieux sur des recours CAF, droits aux prestations, pension de réversion…),
- **0,6%** sur la santé, la maternité et la vie relationnelle (difficultés psychologiques notamment des victimes, problème d'addiction…).

ZOOM… en partenariat avec la caisse d'allocations familiales du doubs, des informations collectives dédiées aux « parents après la séparation »

Objectifs :

- Aider les parents à mieux identifier leurs rôles et les soutenir dans l'exercice de leurs responsabilités parentales dans des périodes de fragilisation familiale,
- Identifier les conséquences de la séparation sur les enfants,
- Prendre des décisions éclairées à l'égard de la réorganisation familiale.

Contenu des séances d'information

- **Le choc psychologique de la séparation chez l'adulte**
- **Les aspects juridiques de la séparation**
- **La communication entre les parents suite à une séparation**

9 sessions en faveur de 60 parents
déployées sur les sites de :
BESANCON (20 parents), MONTBÉLIARD (25), PONTARLIER (15).

Co-animées avec :

- **la CAF DU DOUBS sur le volet du «choc psychologique après la séparation»,**
- **la MARELLE et LE PUZZLE sur « la communication entre les parents suite à une séparation »**

LA MOBILISATION D'UN LARGE PUBLIC AUTOUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES DU **8 MARS 2017**

BESANÇON

L'UR des CIDFF porte l'organisation de l'ensemble des manifestations autour du 8 mars sur Besançon en partenariat avec un collectif d'associations et la ville de Besançon :

Léo Lagrange & Démocratie Courage, Solidarité Femmes, Miroirs de Femmes - Reflets du Monde, CICS, Mouvement du Nid, Terre des Hommes, Mission de lutte contre les discriminations de la Ville de Besançon

Sur la journée du 8 mars 2017, l'UR a spécialement porté les initiatives suivantes :

Lundi 6 mars 2017

Intervention
sur l'émission de RADIO CAMPUS
pour promouvoir les initiatives du collectif bisontin
autour de la journée internationale des droits des femmes

Mercredi 8 mars 2017

Action de rue
au sein du centre commercial « Le passage Pasteur »
autour de l'exposition **« BIEN DANS LEUR GENRE »**,
dédiée aux stéréotypes de genre

Mardi 7 mars 2017

Conférence **« Persistance des inégalités femmes-hommes : actualités juridiques »**
autour de 2 thèmes spécifiques :

- les femmes face au harcèlement au travail
- et les femmes face à la séparation conjugale.

Faculté de droit

Jeudi 9 mars 2017

Action de sensibilisation des jeunes à l'égalité filles-garçons *(6 classes de 6ème)* au sein du collège Albert CAMUS.

PAYS DE MONTBÉLIARD

II. L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Dans le contexte global d'activité départementale de notre association,
il est à noter que sur les **2 340 entretiens juridiques** et les **11 189 demandes juridiques** formulées,
12,9% relèvent d'une problématique de violences,
soit près de **1 445 sollicitations exprimées**
sur les diverses permanences délocalisées structurées sur le département.

425 entretiens ont spécialement été dédiés au volet des violences.

À partir du repérage de ces problématiques, un suivi global et renforcé a été aménagé spécialement en faveur de 38 femmes victimes de violences conjugales (la notion de suivi étant considérée à compter de la conduite d'un troisième entretien en faveur de la même femme victime). L'accompagnement global et renforcé des victimes de violences conjugales permet à chaque victime d'être suivie individuellement par une des juristes de notre association, en relation avec bon nombre de partenaires impliqués dans le traitement des difficultés directes ou indirectes associées à la problématique.

TYPOLOGIE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

ÂGE

- Près de 4 victimes sur 10 sont âgées entre 26 et 35 ans (36,8%),
- Près de 3 sur 10 ont entre 36 et 45 ans (26,3%),
- Près de 2 sur 10 entre 46 et 55 ans pour (15,8%),
- À la marge, moins d'une sur 10 est âgée entre 56 et 60 ans (7,9%) ou a plus de 61 ans (5,3%).

LIEUX D'HABITAT

Si elles vivent toutes en France, plus de 2 sur 10 (21,1%) sont issues d'un quartier sensible retenu parmi les priorités des politiques de la ville. Près de 2 victimes sur 10 résident au sein d'un territoire rural (18,4%).

LIEUX D'ACCUEIL DES VICTIMES

La moitié des victimes a été accueillie sur différents points de permanence à Besançon :
- Près de 3 sur 10 sur PMA,
- Plus d'une sur 10 à PONTARLIER (13%),
- Et à la marge (10%) sur des permanences rurales délocalisées (Isle-sur-le-Doubs, Baume-les-Dames et Maîche).

NATIONALITÉ

Elles sont majoritairement françaises (86,8%).
Parmi les femmes de nationalité étrangère, soit elles bénéficient d'un récépissé et sont dans l'attente d'un renouvellement de titre de séjour ou de l'obtention du premier titre de séjour après leur arrivée en France (regroupement familial bien souvent remis en cause par la séparation), soit elles évoluent « sans papier ».

SITUATION A L'ÉGARD DE L'EMPLOI

Plus de la moitié des femmes victimes de violences est inactive (52,6%).

SITUATION PERSONNELLE

- Plus de la moitié d'entre elles est en situation de couple (52,6% des cas),
- 50% d'entre elles sont mariées,
- Dans 73,7% des cas, elles ont au moins un enfant à charge
  (45% des victimes ont au moins un enfant de moins de 6 ans à charge).
- 10% d'entre elles sont en situation de handicap.

NIVEAU D'ÉTUDE

- La moitié des victimes (52,6%) relève d'un faible profil de formation (pour moitié aucune qualification ou niveau CAP/BEP),
- Plus de 2 victimes sur 10 (21.1 %) valorisent un niveau égal ou supérieur à un BAC + 2,
- Plus d' 1 sur 10 a atteint le niveau baccalauréat dans le cadre de son parcours de formation initiale (15,8%).

PROFIL DES AUTEURS DE VIOLENCES

Les auteurs des violences sont exclusivement des hommes.
La violence concerne tous les milieux sociaux.
L'auteur est une personne connue des victimes dans 92,1% des cas. Il s'agit du compagnon actuel ou ex-compagnon de la victime dans 94,7% des cas.

DES VIOLENCES CUMULÉES

LES VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES, constituées de menaces et d'insultes récurrentes s'exercent massivement **au sein du couple (84,2%)** mais aussi **dans l'espace public (34,2% des cas)** ou **au sein de la famille élargie (42,1%).**

LES VIOLENCES PHYSIQUES sont recensées à hauteur similaire : 71,1% exercées au sein du couple, 21,1% au sein de la famille élargie et 15,8% dans l'espace public.

Les victimes confient également **DES VIOLENCES SEXUELLES** au sein du couple (15,8%), dans l'espace public (10,5%), au sein de la famille (5,3%) ou au travail (2,6%).

LES ENFANTS

Dans près des trois quart des situations, les enfants sont témoins des violences (73,7%).
21,1% d'entre eux sont directement maltraités par le conjoint violent.

LES DÉMARCHES

Plus de la moitié des femmes a déjà engagé des démarches (63,2%) au moment où elles sollicitent le soutien de notre réseau. Il peut s'agir d'une demande d'aide juridictionnelle dans 28,9% des cas, d'une plainte (50%) ou d'une simple main courante (13,2%), ou encore d'une saisine du JAF dans près de 28,9% des situations.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DU PREMIER ENTRETIEN

Les femmes victimes de violences rencontrent de nombreuses difficultés.
Elles sont confrontées à la non intervention des forces de l'ordre (18,4%) et à la méconnaissance de l'évolution de leur procédure (26,3%).
Dans 50% des cas l'auteur vit à proximité de la victime.
Elles subissent des pressions familiales dans 34,2% des situations.
Pour 44,7% des victimes, la difficulté est qu'elles sont isolées socialement, soit parce qu'elles n'ont pas de famille soit parce que l'auteur des violences les a contraintes à rompre tous liens familiaux et amicaux qu'elles entretenaient avant la vie de couple.
Dans 39,5% des cas les victimes n'ont pas accès au revenus familiaux et 63,2% d'entre elles seront confrontées à une baisse considérable de leur niveau de vie lors de la séparation.
47,4% de ces femmes rencontrent une problématique de logement lorsqu'elles envisagent de quitter l'auteur des violences.

LES ATTENTES DES FEMMES VICTIMES

Dans plus de 94,7% des situations, les victimes souhaitent obtenir des informations juridiques. Elles attendent également que le CIDFF les accompagne dans leurs démarches (65,8%), et notamment dans les démarches administratives (78,9%), les aide à constituer leur dossier d'aide juridictionnelle (31,6%) et les informe sur les procédures en cours (81,6%). 18,4% d'entre elles sollicitent un hébergement d'urgence et 28,9% souhaitent être mise en sécurité avec leurs enfants. Plus de 86,8% d'entre elles sollicitent un accompagnement personnalisé.

Le CIDFF a accompagné physiquement 13,2% des femmes victimes de violences pour réaliser leur dépôt de plainte. Ce chiffre s'élève à 89,5% pour le suivi des procédures civiles et 65,8% pour le suivi des procédures pénales. Le CIDFF a soutenu 13,2% des femmes en vue de l'obtention d'une ordonnance de protection et a offert un accompagnement personnalisé à 94,7% d'entre elles.

Le CIDFF a orienté les victimes auprès des services sociaux (44,7%) pour qu'elles obtiennent des aides sociales et un logement, mais aussi auprès des associations telles que Solidarité Femmes (63,2%) pour qu'elles puissent bénéficier d'un soutien psychologique. Ces femmes sont également orientées vers les services de police et de gendarmerie (52,6%), vers le procureur (21,1%) ainsi que vers les professionnel.le.s de droit comme les avocats, les notaires, les huissiers de justice (76,3%) afin qu'elles puissent mettre en œuvre les procédures permettant la poursuite de l'auteur, la prononciation de leur divorce et la protection de leurs enfants.

III. LA FORMATION DES PROFESSIONNEL.LE.S À LA PROBLÉMATIQUE DES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

60 professionnel.le.s formé.e.s
à la problématique des violences conjugales et à leurs divers enjeux sur les victimes

(En partenariat avec l'Association Solidarité Femmes de Besançon et de Belfort)

OBJECTIFS :

- S'approprier des éléments de compréhension de la problématique des violences au sein du couple,
- Faciliter le repérage et la prise en charge des victimes,
- Se familiariser avec l'évolution du cadre législatif en vigueur et avec les enjeux d'une procédure judiciaire en la matière.

PROGRAMME :

- **LES FONDAMENTAUX :** définition, types d'agressions, cycle et spirale des violences
- **DÉCODAGE DES STRATÉGIES DE L'AGRESSEUR ET RÉACTIONS DES VICTIMES :** (phénomène d'emprise, dissociation, impact traumatique, enjeux sur les enfants…
- **LES FREINS AU DÉVOILEMENT DES VIOLENCES, LES ISSUES À LA VIOLENCE**
- **SYNTHÈSE JURIDIQUE :** les différentes réponses pénales possibles, importance des constations médicales, ordonnance de protection, articulation entre procédures civiles et pénales
- **L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES :** réflexions sur la coordination des interventions respectives des professionnel.le.s dans la prise en charge des situations de violences conjugales
- **ACTEURS ET LIEUX RESSOURCES AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL**

MONTBÉLIARD 14 novembre 2017 **25** participant.e.s

travailleurs sociaux CE PSA Sochaux, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Centre social de Valentigney, CCAS de Seloncourt, Bethoncourt, Audincourt, Montbéliard, Grand Charmont, Service Prévention et Relais Parental de l'ADDSEA, Travaillons Ensemble, Femmes Actives, UDAF du Doubs Hôpital Nord Franche-Comté, Service Puzzle, CAF du Doubs, ARIAL et IDEIS Montbéliard, Maison d'Accueil de la Prairie,

MORTEAU 06 novembre 2017 **9** participant.e.s

travailleurs sociaux de l'ADDSEA, de la MSA, de la ville de Pontarlier, des CMS et CCAS de Morteau, Brigadier Chef DPJ, référente violences de la gendarmerie de Pontarlier.

BESANÇON 04 décembre 2017 **26** participant.e.s

infirmières, cadres socio-éducatif, assistantes sociales, infirmières, conducteur ambulancier, aides soignante, sages-femmes, assistantes administratives du CHRU de BESANCON.

MOBILISER AUTOUR DE
LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
DU 25 NOVEMBRE 2017

Avec le soutien, en particulier de la ville de PONTARLIER, ré-édition de l'exposition «CICATRICES - Paroles de Femmes victimes de violences», créée en 2010 par le CIDFF de Haute-Saône

BESANÇON

Mardi 21 novembre 2017 — UFR SJEPG

Action de sensibilisation autour de l'exposition « CICATRICES ». Paroles de femmes victimes de violences conjugales », suivie d'une séquence d'étude et d'échanges « Les violences conjugales, une affaire publique »

Mercredi 22 novembre 2017 — Centre commercial « Passage Pasteur »

Action de sensibilisation publique,
« Violences conjugales : les enjeux à sensibiliser la société toute entière »
autour de l'exposition « CICATRICES. Paroles de femmes victimes de violences »

Jeudi 23 novembre 2017 — UFR SJEPG

Projection du film « Mes chères études » d'Emmanuelle BERCOT, suivie d'une table ronde et échanges.

PONTARLIER

Lundi 20 novembre 2017 — lycée Xavier Marmier

Intervention autour de l'exposition « CICATRICES. Paroles de femmes victimes de violences conjugales »
(6 classes mobilisées)

Mardi 21 novembre 2017 — théâtre Bernard Blier

Inauguration de l'exposition « CICATRICES. Paroles de femmes victimes de violences conjugales ». Projection du film « REFUGIADO » de Diego LERMAN, suivie d'un débat animé par l'UR et l'association « Féministes au Présent »

Jeudi 23 novembre 2017 — marché hebdomadaire de Pontarlier

Action de rue autour de l'exposition « CICATRICES »

SOCHAUX

Mardi 21 novembre 2017 — MJC

Projection du court métrage « Faites-le pour nous » suivi d'un débat sur les violences conjugales et leur impact sur les enfants victimes en partenariat avec les acteurs du collectif « Genre-Mixité »

CICATRICES

Paroles de femmes victimes de violences

L'objectif de cette exposition interactive est de sensibiliser les jeunes (à compter du lycée) et les adultes («grand public») à la problématique des violences faites aux femmes et particulièrement aux enjeux des violences au sein du couple.

21 panneaux PVC H.100 cm x L.50 cm

1. Présentation de l'exposition
2. Propos introcuctifs
3. Le silence
4. Les différentes formes de violences
5. Poème d'une femme victime *«Aux portes d'un enfer»*
6. Les violences physiques
7. Les violences sexuelles
8. les violences verbales et psychologiques
9. Les violences économiques
10. Les violences administratives
11. Les violences au sein du couple : comment les définir ?
12. Le cycle de la violence
13. Les difficultés rencontrées par les victimes
    Les principaux impacts sur la santé des femmes
14. Répercussions sur les enfants co-victimes
    Protection des enfants
15. Décision, démarche, libération
16. L'ordonnance de protection : un dispositif particulier
17. L'évolution des droits
18. Poème d'une femme victime *«La funambule»*
19. Violences au sein du couple : principaux chiffres-clés
20. Répercussions économiques des violences au sein du couple
21. Le réseau des CIDFF Bourgogne Franche-Comté

1 questionnaire papier dédié à la découverte de la problématique

La découverte de l'exposition est suivie d'un temps d'échange et d'expression.

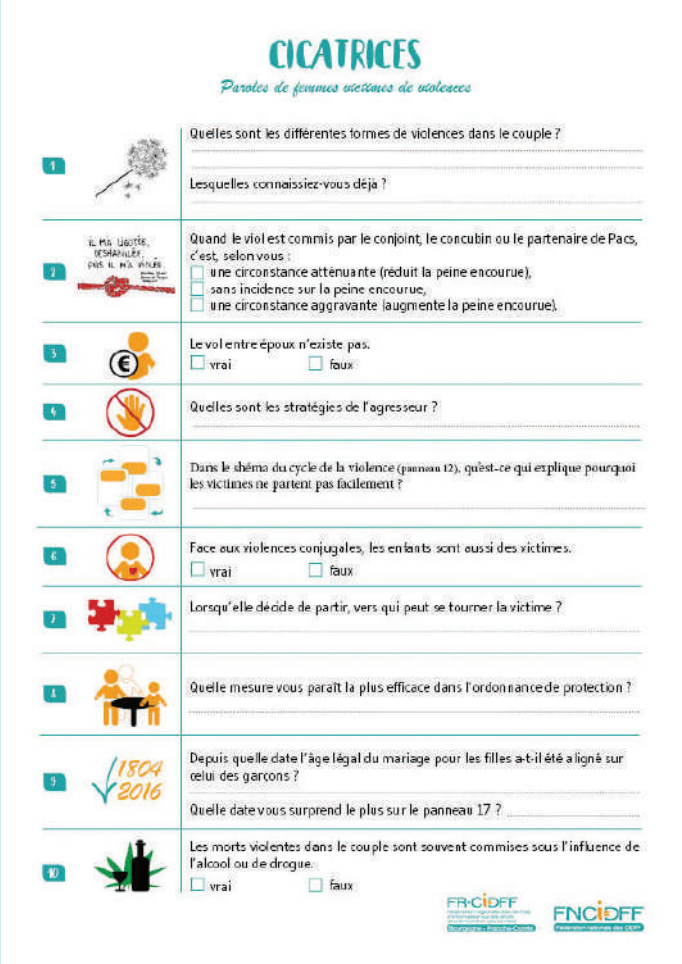

CICATRICES

Paroles de femmes victimes de violences

1 Quelles sont les différentes formes de violences dans le couple ?

Lesquelles connaissiez-vous déjà ?

2 Quand le viol est commis par le conjoint, le concubin ou le partenaire de Pacs, c'est, selon vous :
☐ une circonstance atténuante (réduit la peine encourue),
☐ sans incidence sur la peine encourue,
☐ une circonstance aggravante (augmente la peine encourue).

3 Le vol entre époux n'existe pas.
☐ vrai ☐ faux

4 Quelles sont les stratégies de l'agresseur ?

5 Dans le shéma du cycle de la violence (panneau 12), quest-ce qui explique pourquoi les victimes ne partent pas facilement ?

6 Face aux violences conjugales, les enfants sont aussi des victimes.
☐ vrai ☐ faux

7 Lorsqu'elle décide de partir, vers qui peut se tourner la victime ?

8 Quelle mesure vous paraît la plus efficace dans l'ordonnance de protection ?

9 1804 2016
Depuis quelle date l'âge légal du mariage pour les filles a-t-il été aligné sur celui des garçons ?

Quelle date vous surprend le plus sur le panneau 17 ? .....

10 Les morts violentes dans le couple sont souvent commises sous l'influence de l'alcool ou de drogue.
☐ vrai ☐ faux

FR·CIDFF Bourgogne - Franche-Comté FNCIDFF Fédération nationale des CIDFF

Une exposition
dédiée à la problématique des violences intra-familiales
pour sensibiliser et former

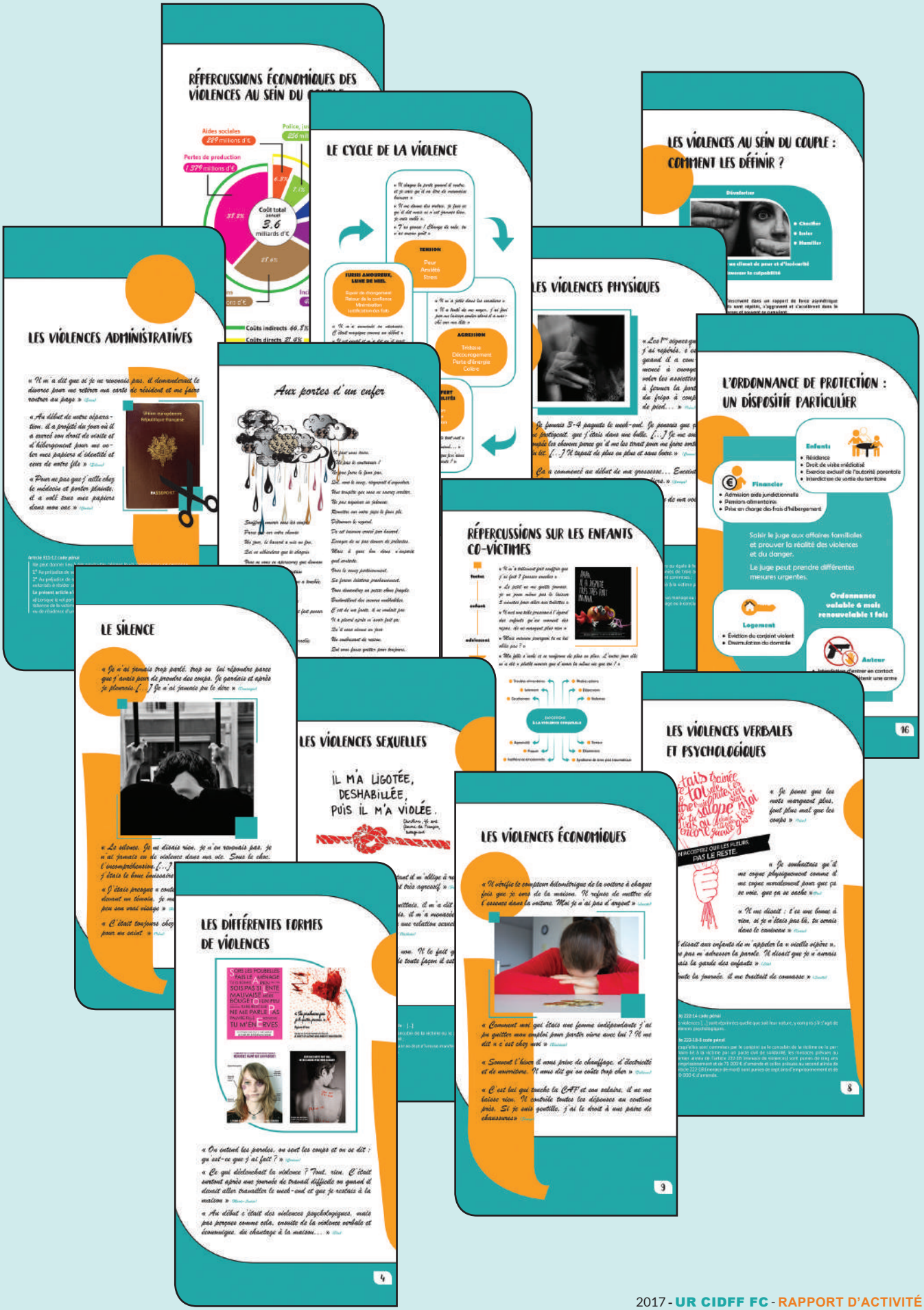
RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES DES VIOLENCES AU SEIN DU
Aides sociales
229 millions d'€
Pertes de production
1 379 millions d'€
Coût total annuel
3,6 milliards d'€
Coûts indirects 66,5%
Coûts directs 33,4%
LE CYCLE DE LA VIOLENCE
TENSION
Peur
Anxiété
Stress
FUSION AMOUREUX, LUNE DE MIEL
Espoir de changement
Retour de la confiance
Minimisation
Justification des faits
AGRESSION
Tristesse
Découragement
Perte d'énergie
Colère
LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE : COMMENT LES DÉFINIR ?
Dévaloriser
Choquer
Isoler
Humilier
LES VIOLENCES ADMINISTRATIVES
« Il m'a dit que si je ne revenais pas, il demanderait le divorce pour me retirer ma carte de résident et me faire rentrer au pays. »
« Au début de notre séparation, il a profité du jour où il a exercé son droit de visite et d'hébergement pour me voler mes papiers d'identité et ceux de notre fils. »
« Pour ne pas que j'aille chez le médecin et porter plainte, il a volé tous mes papiers dans mon sac. »
PASSEPORT
Aux portes d'un enfer
LES VIOLENCES PHYSIQUES
L'ORDONNANCE DE PROTECTION : UN DISPOSITIF PARTICULIER
Enfants
Résidence
Droit de visite inédictiel
Exercice exclusif de l'autorité parentale
Interdiction de sortie du territoire
Financier
Admission aide juridictionnelle
Pensions alimentaires
Prise en charge des frais d'hébergement
Saisir le juge aux affaires familiales et prouver la réalité des violences et du danger.
Le juge peut prendre différentes mesures urgentes.
Ordonnance valable 6 mois renouvelable 1 fois
Logement
Éviction du conjoint violent
Dissimulation du domicile
Auteur
RÉPERCUSSIONS SUR LES ENFANTS CO-VICTIMES
LE SILENCE
« Je n'ai jamais trop parlé, trop su lui répondre parce que j'avais peur de prendre des coups. Je pardais et après je pleurais. [...] Je n'ai jamais pu le dire. »
LES VIOLENCES SEXUELLES
IL M'A LIGOTÉE, DESHABILLÉE, PUIS IL M'A VIOLÉE.
LES VIOLENCES VERBALES ET PSYCHOLOGIQUES
« Je pense que les mots marquent plus, font plus mal que les coups »
N'ACCEPTEZ QUE LES FLEURS, PAS LE RESTE.
LES VIOLENCES ÉCONOMIQUES
« Il vérifie le compteur kilométrique de la voiture à chaque fois que je sors de la maison. Il refuse de mettre de l'essence dans la voiture. Moi je n'ai pas d'argent »
« Comment moi qui étais une femme indépendante j'ai pu quitter mon emploi pour partir vivre avec lui ? Il me dit « c'est chez moi »
« Souvent l'hiver il nous prive de chauffage, d'électricité et de nourriture. Il nous dit qu'on coûte trop cher »
« C'est lui qui touche la CAF et son salaire, il ne me laisse rien. Il contrôle toutes les dépenses au centime près. Si je suis gentille, j'ai le droit à une paire de chaussures »
LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES
« On entend les paroles, on sent les coups et on se dit : qu'est-ce que j'ai fait ? »
« Ce qui déclenchait la violence ? Tout, rien. C'était souvent après une journée de travail difficile ou quand il devait aller travailler le week-end et que je restais à la maison »
« Au début c'était des violences psychologiques, mais pas pareil comme cela, ensuite de la violence verbale et économique, du chantage à la maison... »

IV. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

71
sessions d'éducation à l'égalité filles-garçons déployées sur les villes de Besançon, Montbéliard et Pontarlier

1 679
jeunes mobilisé.e.s et sensibilisé.e.s aux enjeux de l'égalité filles-garçons

BESANÇON :
33 interventions
- **Collège Camus**
- **Collège Clairs Soleils**
- **Collège Diderot**
- **CEMEA**

MONTBÉLIARD :
8 interventions
- **Collège Les Bruyères**
- **École primaire de Seloncourt**
- **IDEIS**

PONTARLIER :
30 interventions
- **Lycée Toussaint Louverture**
- **Lycée Xavier Marmier**

L'Union Régionale est **membre actif du COLLECTIF GENRE MIXITÉ**, piloté par le Centre social de Valentigney.

V. L'ÉQUIPE DU DOUBS SUR LE CHAMP DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'OFFRE DE **FORMATION** des CIDFF BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

172
participant.e.s
sur l'exercice 2017
à l'occasion de :

- **9 journées de formation de professionnel.le.s**
- **13 modules de formation en faveur des élèves puériculteurs-rices et auxiliaires**

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ
FEMMES - HOMMES

• **La justice au quotidien**	BESANÇON	le 26/01
• **Droit des étrangers**	MONTBÉLIARD	le 09/02
• **Droit de la famille**	BESANÇON (CHU - École de puériculture)	le 21/03
• **Fin de vie et décès**	PONTARLIER	le 11/04
• **Comprendre le principe de laïcité et valoriser son application pratique**	VESOUL (PSA)	le 03/05
• **Droit des étrangers**	MONTBÉLIARD	le 22/05
• **Droit de la famille**	BESANÇON (CHU - École de puériculture)	les 06, 13, 14, 23, 26 et 28/06
• **La rupture du couple et ses conséquences**	BESANÇON	le 29/06
• **Droit de la famille**	BESANÇON (CHU - École de puériculture)	les 20 et 28/09 le 03/10, le 30/11 et le 11/12
• **Droit de la famille**	BESANÇON (CHU - auxiliaires de puériculture)	le 4/10
• **Les obligations financières au sein de la famille**	BESANÇON	le 16/11
• **Fin de vie et décès**	BESANÇON	le 07/12
• **Droit des étrangers**	BESANÇON	le 14/12

Bilan des évaluations conduites en direction de **153 participant.e.s**, soit **89% de bénéficiaires qui ont répondu** à l'enquête de satisfaction

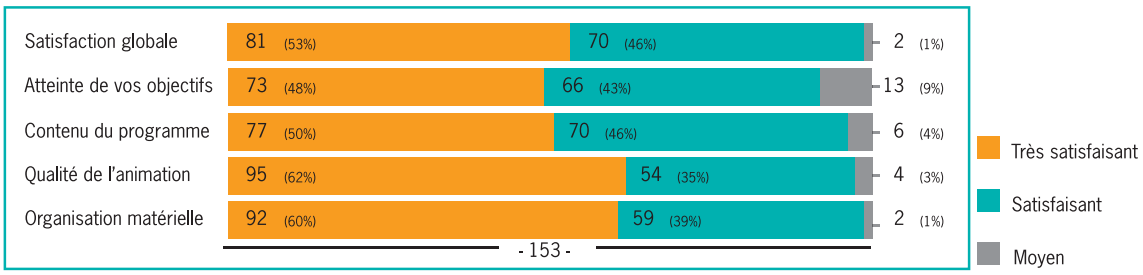

LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELLES MISSIONNÉES SUR LE DÉPARTEMENT DU DOUBS

Formation des acteurs de terrain sur
« VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ »
IRTS de Franche-Comté

- Amandine BURETTE, juriste
  16 et 17 janvier 2017 à Montbéliard
- Maryline MARTIN, juriste
  13 et 14 février 2017 à Vesoul
- Edith PROST, juriste
  06 et 07 juin 2017 à Besançon

Formation (V1)
« APPRÉHENSION FÉMINISTE DES VIOLENCES SEXISTES, UN FONDEMENT DE L'ACTION DES CIDFF »
CNIDFF

- Amandine BURETTE, juriste
  16 et 17 mars 2017 à Paris

Formation (D2)
« AGIR FACE À L'INERTIE D'UNE PARTIE DANS LE DIVORCE OU LA SUCCESSION »
CNIDFF

- Edith PROST, juriste
  12 juin 2017 à Paris

Formation (P1)
« INTERVENIR SUR L'ÉGALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE AUPRÈS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENT-E-S »
CNIDFF

- Maryline MARTIN, juriste
  14 et 15 septembre 2017 à Paris

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DE STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pauline T.
Stagiaire de l'UFR des Sciences Juridiques, Économique, Politiques et de Gestion de Besançon
Formation Master 1 Droit privé et Master Droit privé Appliqué
Période du 10/01/2017 au 31/07/2017
et du 01/10/2017 au 30/06/2018

Sabrina M.
Stage de mise en situation en milieu professionnel, fonction administrative
Dans le cadre du dispositif de « GARANTIE JEUNES », géré par la Mission Locale Espace Jeunes de BESANCON
Période du 16/01/2017 au 10/02/2017

Fanny C.
Stagiaire de COURS BIOMÉDAL de Besançon
Formation qualifiante en secrétariat médical et médico-social
Période du 27/03/2017 au 28/04/2017

Razafine B.
Stage de mise en situation en milieu professionnel, fonction administrative
Dans le cadre du dispositif de « GARANTIE JEUNES » géré par la Mission Locale Espace Jeunes de BESANCON
Période du 26/06/2017 au 21/07/2017

Anaïs V.
Stagiaire étudiante hospitalière en maïeutique du CHU de Besançon
Formation qualifiante de Sage-Femme
Période du 18/09/2017 au 21/09/2017

Agathe M.
Stagiaire étudiante hospitalière en maïeutique du CHU de Besançon
Formation qualifiante de Sage-Femme
Période du 30/10/2017/au 02/11/2017

Sandra C.
Stagiaire du Centre de Réadaptation de Mulhouse
Formation qualifiante de secrétaire assistante
Période du 20/11/2017 au 15/12/2017

Agathe P.
Stagiaire étudiante hospitalière en maïeutique du CHU de Besançon
Formation qualifiante de Sage-Femme
Période du 04/12/2017 au 07/12/2017

GESTION 2017

RÉSULTAT 2017

MONTANT (en €)	ACTIVITÉ UR	ACTIVITÉ DOUBS
9 244	9 096	148

Les charges de personnel 2017 correspondent à **4,97 ETP** :

- **3,97 ETP** pour l'activité propre engagée sur le département du Doubs (contre 2,70 sur 2016)
- et **1 ETP** pour l'activité régionale (contre 0,77 sur 2016)

CHARGES GLOBALES 2017

N° de Cpte	LIBELLÉS	MONTANT (en €)	TAUX (budget global)	ACTIVITÉ UR	TAUX	ACTIVITÉ DOUBS	TAUX
60	Prestation CIDFF70/BVS, prestation Sol Femmes formation violences, fournitures bureau, petit équipement, ...	8 311	3,6	5 256	9,0	3 055	1,8
61	Mise à disposition du poste de coordination via le CIDFF70, locations mobilières et immobilières, charges locatives, assurance, entretien immobilier, …	62 764	27,5	28 580	48,9	34 184	20,1
62	Mission sociale et comptable externalisée, frais postaux et de téléphone,frais de mission et de déplacement, frais d'édition et de communication, …	26 494	11,6	6 116	10,5	20 378	12,0
63	Cotisation formation continue AGEFOS	667	0,4	47	0,1	620	0,4
64	Salaires et charges sociales	126 779	55,6	16 232	27,7	110 547	65,1
67	Charges exceptionnelles de gestion	1 232	0,5	281	0,5	951	0,6
68	Dotation amortissement paramétrage BVS	1 909	0,8	1 909	3,3	-	-
	Totaux	**228 156**	**100**	**58 421**	**100**	**169 735**	**100**

PART DES FINANCEMENTS SUR LES PRODUITS D'EXPLOITATION 2017

N° de Cpte	LIBELLÉS	MONTANT (en €)	TAUX (budget global)	ACTIVITÉ UR	TAUX	ACTIVITÉ DOUBS	TAUX
70	**PRODUITS DE PRESTATIONS**	**18 600**	**7,83**	**6 904**	**10,22**	**11 696**	**6,88**
	• Prestation de formation	11 696		-		11 696	
	• Contribution des CIDFF BFC	6 904		6904		-	
74	**SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**	**212 799**	**89,64**	**56 500**	**83,68**	**156 299**	**92,00**
	ÉTAT	**98 900**	*41,66*	-		**98 900**	*58,21*
	• DRDFE	80 000		-		80 000	
	• CGET	12 400		-		12 400	
	• FIPD	6 500		-		6 500	
	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	**103 569**	*43,63*	**50 000**		**53 569**	*31,54*
	• Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	48 000		48 000		-	
	• Conseil départemental du Doubs	11 000		2 000		9 000	
	• Communautés de communes et d'agglomération	18 162		-		18 162	
	• Communes	26 407		-		26 407	
	AUTRES FINANCEMENTS	**10 330**	*4,35*	**6 500**		**3 830**	*2,25*
	• CAF du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura	10 330					
75	**DON ET PRODUITS DIVERS DE GESTION**	**42**	**2,53**	**2**	**6,10**	**40**	**1,12**
76	**PRODUITS FINANCIERS**	**343**		**343**		**-**	
77	**QUOTE-PART SUBV. INVESTIS. AU RÉSULTAT ET AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION**	**1 868**		**1 198**		**670**	
79	**TRANSFERT DE CHARGES ET RBT FORMATIONS**	**3 748**		**2 571**		**1 177**	
	Totaux	**237 400**	**100**	**67 518**	**100**	**169 882**	**100**

PERSPECTIVES 2018

LES GRANDES LIGNES DE LA FEUILLE DE ROUTE 2018 DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CIDFF

SUR L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DES CIDFF

ACCÈS AUX DROITS

- Soutenir le développement des services d'accès aux droits des CIDFF dans les quartiers politiques de la ville et en milieu rural,
- Soutenir les CIDFF menant des actions visant à l'accompagnement des parents séparés, notamment dans le cadre des partenariats mis en œuvre avec les CAF.

EMPLOI – INSERTION

- Promouvoir et soutenir les actions des CIDFF visant à prévenir et lutter contre le sexisme en entreprise.
- Favoriser l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle des femmes par le biais de la pratique sportive.

PARENTALITÉ

- Poursuivre le partenariat avec le Haut Conseil de l'Enfance et de la Famille et de l'Âge et avec la CNAF et promouvoir la participation des CIDFF aux travaux menés dans le cadre des schémas et comités départementaux des services aux familles.

CITOYENNETÉ / ÉGALITÉ

- Promouvoir les actions menées par les CIDFF dans les établissements scolaires, en lien avec le partenariat avec l'Education nationale.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

- Poursuivre le développement des services spécialisés d'aide aux femmes victimes de violences sexistes (SAVS) au sein des CIDFF et l'implication de ces derniers dans les dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violences dont ils assurent le fonctionnement (TGD, accueil de jour, lieu d'écoute, d'acceuil et d'orientation, référent pour les femmes victimes de violences) en conformité avec les orientations du 5ème plan de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2019).
- Poursuivre le partenariat amorcé avec les grands réseaux associatifs abolitionnistes engagés dans la protection des femmes victimes de prostitution et de la traite et soutenir les CIDFF engagés dans la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle

SUR LA DIRECTION STRATÉGIQUE DES CIDFF ET LA STRUCTURATION DU RÉSEAU

- Accorder priorité en matière de formation continue des élu.e.s et directions en matière de gouvernance associative, de management et de gestion financière,
- Finaliser le développement des fédérations régionales des CIDFF et poursuivre leur accompagnement.

LES GRANDES ORIENTATIONS LOCALES AU 1ER JANVIER 2018

LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ PAR L'**IDEFF 25 - INFO DROITS ÉGALITE FEMMES FAMILLES -** SUR LE DÉPARTEMENT DU DOUBS

(Assemblée générale constitutive du 10 avril 2017
Parution JO du 13 septembre 2017
SIRET : 834 189 599 000 14)

LA CRÉATION DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CIDFF BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

LA MISE EN LIGNE DU SITE WEB DÉDIÉ A L'ACTION DU RÉSEAU DES CIDFF BFC

L'AGRÉMENT DES CIDFF POUR LA NOUVELLE PÉRIODE 2019-2021

LE RÉSEAU DES CIDFF BFC

une équipe de professionnelles - **25.57 ETP** -
(contre 25.03 ETP sur 2016)

SIÈGE SOCIAL : 20 rue Didon - 70000 VESOUL
ADRESSE DE CORRESPONDANCE : Espace Simone de Beauvoir - 14 rue Violet - 25000 BESANÇON - 03 81 25 66 69 - urcidfffc@laposte.net

Communauté de communes
LOUE LISON